



RÉPUBLIQUE FRANÇAISE  
Département des Pyrénées-Orientales  
**COMMUNE D'AMÉLIE-LES-BAINS-  
PALALDA**

**Extrait du registre des délibérations du Conseil Municipal**  
**Délibération N°53/2026**

MC/SM/MC

Convocation en  
date du :  
21/04/2026

Nombre de  
conseillers  
municipaux en  
exercice :  
27  
Présents :  
20  
Quorum atteint

Affichage de la  
délibération en  
date du :  
... ..

Transmission en  
préfecture en  
date du :  
... ..  
Accusé de  
réception en  
Préfecture du :  
... ..

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours gracieux dans les deux mois à compter de sa publicité. Elle peut également faire l'objet d'un recours contentieux dans les deux mois à compter de sa publicité devant le tribunal administratif de Montpellier (9 rue Pitot - 34000 Montpellier).

Séance du 27 avril 2026 à 18h00.

Sous la présidence de Marie COSTA, Maire.

A la Mairie d'Amélie-les-Bains-Palalda, salle du Conseil Municipal.

**Présents :** Mme Marie COSTA, Maire,  
M. Thierry CO, Mme Danielle HERBAIN, Mme Michelle DUNYACH,  
Mme Nadia PUIG, M. Alain LLAURENSY, Mme Agnès DI FRANCESCO,  
Adjoint au Maire,  
Mme Martine ANDRES, M. Philippe PICAS, Mme Patricia PEREZ,  
M. Alain FUZEAU, Mme Martine MASCARAQUE, M. Eugénio SANCHEZ,  
Mme Valérie BRAY, M. Jordi AUVERGNE, M. Jean LE POTIER,  
Mme Isabelle PARQUIN, M. François ANDRE, M. Albano BORGES,  
M. Olivier REYNAL, Conseillers Municipaux.

**Procurations :** M. Jean-Victor HERETE a donné procuration à M. Alain LLAURENSY, M. Frédéric DEPERROIS a donné procuration à Mme Danielle HERBAIN, M. Jean-Marie CORCOY a donné procuration à Mme Nadia PUIG, Mme Michèle PAOLI a donné procuration à M. Thierry CO, M. Philippe DELATTRE a donné procuration à Mme le Maire, M. Alexandre REYNAL a donné procuration à M. Albano BORGES.

**Absents :** Mme Christiane GASTAL.

**Secrétaire de séance :** M. Alain LLAURENSY.

**OBJET DE LA DÉLIBÉRATION : COMMISSION DE DÉLÉGATION  
DE SERVICE PUBLIC – ÉLECTION DES MEMBRES**

Le Président de séance expose :

Les règles de composition de la Commission de Délégation de Service Public sont parfaitement identiques à celles de la Commission d'Appel d'Offres. Il importe toutefois d'élire deux commissions distinctes, la loi n'ayant pas fusionné les deux instances.

Les listes de candidature devaient parvenir sous forme de courriel adressé à Madame le Maire, en amont du Conseil Municipal, à l'adresse suivante : [contactmairie@amelie-les-bains.fr](mailto:contactmairie@amelie-les-bains.fr)

Une liste a été réceptionnée :

- Titulaires : Frédéric DEPERROIS, Danielle HERBAIN, Philippe PICAS, Jean-Marie CORCOY, François ANDRE,
- Suppléants : Michelle DUNYACH, Agnès DI FRANCESCO, Alain FUZEAU, Alain LLAURENSY, Isabelle PARQUIN.

L'assemblée délibérante a décidé, à l'unanimité, de ne pas procéder au scrutin secret.

Sont donc élus à la Commission de Délégation de Service Public :

Membres titulaires	Membres suppléants
Frédéric DEPERROIS	Michelle DUNYACH
Danielle HERBAIN	Agnès DI FRANCESCO
Philippe PICAS	Alain FUZEAU
Jean-Marie CORCOY	Alain LLAURENSY
François ANDRE	Isabelle PARQUIN

**LE CONSEIL MUNICIPAL,**

**Après en avoir délibéré,**

**Par 26 voix POUR / 0 voix CONTRE / 0 ABSTENTION**

**des membres présents et représentés**

**DÉSIGNE** les membres susnommés pour siéger à la Commission de Délégation de Service Public,

**DIT** que le Maire est chargé de l'exécution de la présente délibération et le charge de signer tous les actes ou documents y afférents.

**Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an ci-dessus.**

**Le Maire,  
Marie COSTA**

**Le secrétaire de séance,  
Alain LLAURENSY**

